

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

30 JANVIER 1884
JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE
No. 15
MONTREAL
VINCENNES

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

VOL. III. No. 1
PARAISANT LES Mardi et Vendredi.
CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.)
Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant un an, en avance, \$1 0 0
Abonnement à l'Annuaire, Littérature et Musique, en avance, \$1 0 0
Prix deux publications réunies, \$1 10 0
PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion, \$1.60
Dix lignes et au-dessous, première insertion, \$2.40
Au-dessous par lignes, \$0.40
Toute insertion subséquente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

Quebec, chez M. J. TARDIF, agent,
AU PALAIS DE JUSTICE.

Education. Industrie. Progres.

Lecture

PRONONCÉE DEVANT L'INSTITUT CANADIEN, JEUDI LE 22 JANVIER COURANT.

L'Industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité.

Messieurs.—Si j'ai bien compris le but de cet Institut, il est tout national. Il a été formé pour offrir, au sein de la nouvelle Capitale, aux hommes actifs et intelligents de notre origine, un point de réunion, un foyer de lumière, un centre d'action, au profit de ce que, faite d'un autre mot, nous sommes convenus d'appeler notre nationalité, la Nationalité Canadienne Française.

Ce devra donc être un sujet intéressant pour vous, et partant propre à mériter votre indulgence sur la manière dont il sera traité, que de vous entretenir d'un moyen de mériter et de conserver cette nationalité, qui nous est si chère, et à juste titre, non seulement sous le rapport du sentiment et de l'honneur, mais encore sous celui de l'intérêt de notre race.

Je sais qu'il y a malheureusement des hommes qui, soit par peur de la lutte que nous aurons à soutenir, soit pour n'avoir pas su apprécier les chances de salut qui nous restent encore; soit enfin parce que la marche à suivre répugne à leurs penchants ou préférences politiques, — je sais, dis-je, dans toute l'amertume de mon cœur, qu'il y en a dans qui ont perdu la foi dans la conservation de notre nationalité, et qui, comme ces romains d'autrefois, désespérant du salut de la patrie, se sont placés dans leurs chaires curiales, et attendant stoïquement, je ne dirai pas avec indifférence, que l'ennemi victorieux vienne fouler aux pieds leurs Dieux pénates et renverser les autels de la patrie. Ce n'est pas à eux que je m'adresse aujourd'hui; mais bien aux vrais et fermes croyants, qui, je le crois sincèrement, forment la grande masse de notre origine. Si je n'avais cette croyance, je me tairais, et je me bornerais à pleurer en silence, sur la destruction d'une espérance, qui a fait ma joie dans les temps heureux, mon appui dans les temps difficiles et orageux. En effet, quels efforts, quels sacrifices, quel dévouement demander à des gens qui ne croient pas? Et l'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintenions notre nationalité sans quelques efforts, sans quelques sacrifices, sans quelque dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints de toutes parts, imprégnés même sur plusieurs points importants du territoire d'une nationalité étrangère.

Ici, messieurs, pour prévenir toute fausse interprétation de notre pensée, disons que nous ne nourrissons aucun sentiment de haine ou de jalousie contre cette nationalité étrangère, dans laquelle je ne comprends pas seulement la population anglo-saxonne du Canada, mais aussi celle des pays voisins, qui, à mon avis, est encore plus menaçante que l'autre. Par le cours d'événements providentiels, les deux nationalités se sont trouvées jetées dans ce quartier du globe; et il est parvenu dans l'ordre de la providence, dans la nature des choses humaines, que chacune fasse tout ce qui sera en elle pour se maintenir et s'étendre. Des deux côtés on aurait tort de s'en vouloir du mal; car de part et d'autre on est des instruments entre les mains de Dieu. C'est à chacun de faire ce que le devoir, l'honneur, et son intérêt légitime lui commandent, toujours en respectant les règles sacrées de la morale publique; de remplir du mieux qu'il pourra le rôle que le dramaturge suprême lui a donné dans le grand drame du monde, et d'attendre avec confiance et en toute charité chrétienne envers les autres acteurs, le dénouement qui doit terminer la pièce, et dont la nature est le secret de l'avenir. Et s'il y en avait qui vissent dans l'attachement que nous avons pour notre nationalité de la désaffection envers notre patrie, il nous serait facile de les convaincre par les faits du passé, par les symptômes du présent, comme par les présages de l'avenir, que la meilleure et la plus forte garantie de permanence qu'il ait la souveraineté britannique, sur cette partie du continent américain, est dans la conservation de la nationalité Canadienne-Française. Au reste, notre nationalité c'est notre propriété. En cherchant à la conserver nous ne faisons qu'user de notre droit, d'un droit que nous tenons de l'auteur même de toutes choses. Ainsi—Dieu et mon droit, et Honni soit qui mal y pense. Maintenant, venons en plus directement à notre sujet.

Les moyens de maintenir notre nationalité peuvent se diviser en trois classes: moyens religieux, moyens politiques, moyens sociaux. Religieux et politiques, en tant qu'ils sont mis en œuvre par les chefs religieux, ou les chefs politiques, et tiennent à l'ordre religieux ou à l'ordre politique proprement dits, et sociaux en tant qu'ils sont l'œuvre des particuliers composant la société civile, et en dehors du mouvement politique ou de l'action religieuse.

si bien compris sa position, il s'est montré si dévoué, si national, il a tant fait déjà pour la cause commune, que l'on peut être assuré qu'il ne reculera pas plus devant les exigences de l'avenir qu'il ne l'a fait devant celles du passé. On peut en dire autant de nos chefs politiques des différents nuances; le dévouement, les sacrifices, les efforts ne leur ont pas manqué. Si quelques fois il a pu arriver qu'ils eussent pu, selon quelques-uns, faire mieux qu'ils n'ont fait, jamais on n'a pu, je crois, leur supposer avec droit de mauvaises intentions. Ils ont pu se tromper comme les plus grands politiques de tous les pays l'ont fait; mais leur réputation de bons patriotes ne doit pas en souffrir. Bornons-nous donc à espérer qu'ils continueront, eux et ceux qui leur succéderont, leurs efforts et leur dévouement pour la cause commune. Prions surtout de ne pas nous épargner les sacrifices d'amour-propre. Ce sont ceux dont nous avons le plus besoin peut-être, de la part de tout le monde, dans notre position actuelle, et ce sont aussi ceux qui se font le plus difficilement. Et la raison en est bien simple. Les hommes politiques sont toujours portés, et plus ils sont entraînés, à s'identifier avec la cause publique, à confondre leur cause avec celle du pays. Il leur est alors très difficile de distinguer les sacrifices personnels qu'ils feraient très-volontiers, des sacrifices de principes politiques, qu'ils savent ne pouvoir point faire. L'histoire de tous les peuples est remplie d'exemples à l'appui de cette observation et des malheurs incalculables qu'ils ont produits.

En! messieurs, ce n'est qu'à l'encore que l'on a vu rentrer en France, tout ce qui lui reste des trésors et des flots de sang qu'elle versa pendant 20 ans sur les pas du plus grand politique, comme du plus grand capitaine de notre temps, et c'était un peu de cendre et un peu de cendre, et c'était un peu de cendre et un peu de cendre. Et en est-il autrement si cet homme prodige n'eût pas trop souvent pris les inspirations de sa propre gloire, pour celles de la gloire et des intérêts de la France. Ainsi dans toutes nos courses périlleuses dans les domaines de la politique, que la pensée de notre nationalité soit toujours présente à notre esprit; qu'elle soit pour nous un moyen de salut, comme autrefois pour nous un moyen de salut, comme autrefois la vue du serpent d'airain pour les Hébreux; ayons constamment l'œil fixé sur elle, de peur qu'au retour nous ne trouvions d'elle... pas même une tombe glorieuse à arroser de nos larmes.

Encore une fois, prions nos hommes publics, qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils en soient dehors, de se tenir toujours prévenus contre cette illusion; car si, comme quelqu'un l'a remarqué, il faut que nous ayons toujours deux fois raison pour avoir justice; nous aurons toujours deux fois tort lorsqu'il nous arrivera de nous tromper. Et voulons-nous ne nous tromper que le moins souvent possible, que l'idée de notre nationalité soit toujours notre phare, notre boussole, notre étoile polaire, au milieu des écueils de notre étoile polaire, au milieu des écueils de notre étoile polaire. Soit semée la mer orageuse de la politique. Soyons bien persuadés que ce qu'il y a de plus menacé, de menacé avant tout pour nous, ce n'est pas la liberté politique, qui est pour ainsi dire indigène à ce continent, mais bien notre nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se tourner notre attention. Lorsque dans un mouvement, dans une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement. Notre nationalité pour nous, c'est la maison; tout le reste n'en est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le principal. Soyons nationaux, ou socialement forts et puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de la raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin ou du danger.

De cette vérité que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même entre nous et ceux de l'autre origine, car la passion ne fait jamais de bien à une cause. Toutes nos haines, toutes nos disputes tourneront nécessairement, en nous affaiblissant, au profit de la nationalité rivale. Discutons avec vigueur, avec chaleur même, mais ne trempions jamais, notre plume dans le fiel et le poison. Et que, lorsque l'opinion de nos compatriotes se sera prononcée pour un côté ou pour l'autre, que le parti vaincu, loyalement vaincu, fasse comme ce citoyen de Sparte, qui en arrivant chez lui d'une élection populaire où il avait succombé, s'écria: Rendons grâce aux Dieux, il s'est trouvé dans Sparte 300 citoyens valant mieux que moi.

Mais j'ai dit que je ne voulais pas vous entretenir des moyens politiques de conserver notre nationalité. Pardonnez-moi dans ce petit écart; pardonnez-le à une crainte qui s'est plus d'une fois emparée de mon esprit, au milieu de nos discussions politiques, c'est que si notre nationalité succombe un jour, la politique, avec ses entraînements et ses passions, aura sa bonne part dans ce déplorable événement!

Venons en donc aux moyens que j'appelle sociaux, c'est-à-dire à ceux que les particuliers, en tant que membres de la société, peuvent employer en dehors de l'action religieuse, ou politique.

Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités, en vain nous ferions-nous un rai-part de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens; il est un droit qui dans le monde, et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance, ou notre importance sociale, nous nous en emparerons, n'est-ce pas, de les employer. Et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est là que je viens vous demander en vous sollicitant d'enrichir le caractère de l'Industrie, en la couronnant de l'aurole nationale; et cela dans un but tout national; car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'Industrie; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

Non, messieurs, l'Industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous; elle ne jouit pas de ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé qui régnaient autrefois chez la nation, dont nous descendons, contre le travail des mains, voir même contre toute espèce de travail ou d'industrie; ou un noble cachait son geste, lorsqu'il se trouvait obligé de s'occuper de quelque métier; ou la robe même avait peine à trouver grâces. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse; mais l'on veut être homme de profession; c'est encore l'amour du portefeuille. Disons-le, en vérité, l'Industrie n'est en fait que le travail, venons-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou industriels? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée préférer voir leurs enfants végéter dans des professions auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas; ou, ce qui est pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux et à leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque honnête et utile industrie? Et qu'arrive-t-il de ce fol engouement pour les professions libérales? C'est que ces professions sont encombrées de sujets, et que la division infinie de la clientèle fait perdre aux professions savantes la considération dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est qu'à regretter, cependant, s'il peut amener le remède au mal dont je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie? Il arrive, messieurs, et c'est ici que le mal prend les proportions d'un mal national; il arrive, en général, que les sujets que nous jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle.

L'on pense bien que je n'entends pas consacrer ici l'infériorité de notre race à aucune race au monde. Non, certes; loin de là. Sans parler de la vieille France qui marche depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation, qui bat la marche aux idées, qui est la souveraine arbitre du goût par tout le monde civilisé; en nous bornant à parler de ce seigneur qu'elle a laissé orphelin dans ce coin reculé du globe, on peut dire, avec orgueil, qu'un petit peuple qui, dans les professions libérales, depuis moins d'un demi-siècle qu'il a pris l'élan, a produit des hommes comme le Papineau, père et fils, les Bedard, père et fils aussi, les Viger, les Rolland, les Vallières, les Moquin, les Plamondon, les Quénel, les Caron, les Lafontaine, les Chénier, les Morin, les Duval, les Girouard, et nombre d'autres hommes distingués que l'on pourrait citer, et d'autres que l'on pourra citer, lorsqu'ils auront eu le temps ou l'occasion de faire leurs preuves, sans exemplar ceux qui se sont acquis une juste considération dans d'autres branches, — on peut, dis-je, proclamer tout haut, qu'un pareil peuple, avec tous les obstacles qu'il a rencontrés, peut avoir la prétention de ne se croire inférieur à aucune autre, sous le rapport de l'intelligence. Si de fait, il se trouve dans une position inférieure sous le rapport de l'industrie, cela est dû en grande partie à un préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire; qu'il est de notre intérêt comme peuple de déraciner l'habitude de nous: il y va de notre nationalité, messieurs.

Une nationalité, pour se maintenir, doit avoir pour point d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent posséder une im-

portance sociale égale, pour le moins, à toute force dénationalisatrice qui agit soit au dedans, soit du dehors. Or, qui fait la puissance sociale surtout en Amérique? Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est l'Industrie. Il ne pouvait en être autrement dans ce monde que l'on appelle nouveau, où le plus grand obstacle à surmonter pour les européens qui y abordèrent, était une nature vierge et sauvage, qu'il s'agissait de réduire en servage. Qu'avions-nous besoin, quel besoin avaient nos pères de ces peuples de la féodalité qui autrefois s'asservirent l'Europe? Ce n'était pas des guerriers qu'il leur fallait, mais de paisibles et vigoureux artisans; la hache et non l'épée, voilà l'arme qui fit la vraie conquête de l'Amérique. C'est donc l'Industrie qui est la fondatrice des sociétés civilisées d'Amérique, et si les fondateurs des sociétés européennes furent, et si leurs descendants sont encore les nobles d'Europe, les Industriels, les hommes du travail manuel dirigé par l'intelligence, voilà les Nobles d'Amérique.

Le préjugé qui avilissait le travail des mains et l'industrie en général, quoique bien absurde aux yeux de la raison, se conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit de jour en jour; il se conçoit, dis-je, dans des sociétés fondées dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité. Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature, et dans le Bas-Canada, il est suicidaire. Il est contre nature parce qu'il nous fait tenir nos pères, qui étaient tous des industriels; il est suicidaire, parce qu'il tend à nous affaiblir comme peuple, et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race. Arrêtons-nous un peu à cette considération.

L'intelligence est une puissance, sans doute; mais elle l'est à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence, elle ne vous rapportera rien; pas plus que la flèche que vous lancerez dans le vide. A qui vous servira votre intelligence, si vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière déjà encombrée, où les chances de succès doivent être nécessairement fort minimes, et où par conséquent l'insuccès et la ruine attendent le plus grand nombre? Mais c'est sous le rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes inutiles, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'Industrie? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires; mais où sont nos chefs d'industrie, nos artisans, nos fabriciens? avons-nous dans le haut négoce la proportion que nous devrions avoir, et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles? Dans toutes ces branches nous sommes sur un pied d'infériorité; partout nous sommes exploités; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leurs sont inférieurs, et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux de notre pays qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage, ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec une manière mercenaire dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine, qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays.

Qu'on me permette ici de rapporter une anecdote dont les personnages sont encore vivants, et que je pourrais nommer. Un riche industriel de Québec, ayant fait faire un cours complet d'études à son fils, lui tint à peu près ce langage, à propos du choix d'un état: — « Eh bien, mon fils, parmi tous les états il faut en choisir un. Ils te sont tous ouverts; car grâce à Dieu, ma fortune me permet de te laisser libre, et les dépenses, quelques qu'elles soient, ne me coûteront pas. Mais avant de te décider, jette les yeux sur ce relevé de mes affaires de l'année, et vois quels profits me reviennent. Considère, quelle que soit la profession que tu prendras, si, après bien des années d'études et de travail, tu peux jamais te flatter d'en réaliser seulement la moitié. Considère aussi s'il te sera bien facile d'acquiescer la considération dont je puis me flatter de jouir dans la société. Le fils réfléchit, et prit une résolution que je désirerais bien voir prendre à un grand nombre de mes jeunes compatriotes au sortir du collège; il ceignit le tablier de son père, et il est aujourd'hui à la tête d'une des premières boutiques de Québec. Ce brave père et ce fils, digne de lui, appartenant à l'origine bretonne. Ils ont assuré dans leur famille la continuation d'une source de richesse, et à leur origine une source d'influence sociale. Dites-moi, ces deux hommes n'ont-ils pas bien mérité de leurs compatriotes? L'anecdote que je viens de vous rapporter me mène tout naturellement à vous parler d'une chose qui outre parfaitement dans notre cadre, savoir: le peu de soin, que l'on prend généralement parmi nous, de perpétuer, de génération en génération, les maisons de commerce et autres, que réussissent quelquefois à établir nos

compatriotes actifs et intelligents. Cela contribue plus qu'on ne pense à l'état d'infériorité relative dans lequel nous nous trouvons sous le rapport de l'industrie. Il n'y a que ceux qui ont fondé une maison prospère, qui peuvent vous dire ce qu'elle a coûté de travail, de soucis, de vigilance et d'économie; ce qu'elle a exigé d'intelligence, de constance et de régularité. Et cependant, chose inconcevable, l'on voit tous les jours de nos compatriotes qui, sans chagrin, j'allais presque dire sans remords, ferment eux-mêmes ou laissent finir avec eux, une maison, qui eût été un instrument de fortune tout monté pour un autre. Une clientèle nombreuse, des relations, des correspondances sûres sont formées, un crédit considérable est établi, il faudra des années pour créer tout cela, et tout cela on le sacrifie, comme si de rien n'était. On n'a pas d'enfants, ni de parents, mais n'a-t-on pas des compatriotes, à qui on puisse épargner des années de labeur et de lutte aux premiers échelons de l'échelle industrielle, pendant lesquelles peut-être des étrangers ayant quelque avantage sur eux, et ils en ont beaucoup sur nous, on le sait par expérience, viendront élever à leur côté une concurrence inégale, désespérante et ruineuse. Oh! messieurs, que du soin de cet Institut s'éleve une voix, et que cette voix soit assez forte pour réveiller l'écho dans toute la chaîne des Laurentides, et que cette voix proclame bon et excellent patriote, et méritant la couronne civique, celui d'entre nous qui aura eu le talent de former une bonne maison, et qui n'a pu même de quelques sacrifices aura le patriotisme de la remettre aux mains de quelque Canadien industriel. Cela nous aidera à créer avec le temps une Industrie Canadienne, qui pourra se mesurer en tout et sur tous les points avec l'industrie de l'autre race, et qui nous attirera l'estime et le respect de cette dernière. Alors il y aura entre les deux races une noble émulation à laquelle exploiter avec le plus de succès les immenses ressources de ce vaste et beau pays.

Ces souvenirs, messieurs, adressons-les spécialement à la classe des Marchands Canadiens, qui, soit dit à son honneur, a pris depuis quelques temps un essor tout à fait encourageant pour les autres branches d'industrie. Jusqu'à tout récemment, on ne saurait l'empêcher de l'avouer, nos marchands en général n'étaient guère que les commis, que les agents secondaires des marchands bretons pour l'écoulement de leurs marchandises parmi la masse du peuple. Mais depuis peu, ils semblent vouloir s'emanciper d'une tutelle peu honorable et peu profitable à la fois. Plusieurs d'entre eux se sont mis en rapport direct avec les manufacturiers et les marchands des îles Britanniques; leurs efforts et leurs talents promettent d'être couronnés de succès; d'heureux symptômes de prospérité se sont déjà manifestés chez plusieurs, et il faut espérer que leur exemple sera contagieux. Mais que ceux qui réussissent se rappellent ce que leur aura coûté l'établissement de leur maison, et qu'avant de se retirer des affaires, ou du moment qu'ils sentiront leur activité s'affaiblir, ils assurent la continuation de leur maison. Ce sera mettre de jeunes compatriotes sur la voie d'une fortune assurée sans qu'il en coûte beaucoup. Ce sein en même temps le moyen d'assurer à notre race la part qui lui appartient dans l'industrie et la richesse du pays, et partant la part d'importance sociale, sans laquelle nous espérons en vain de conserver notre nationalité.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous présenter une foule d'autres considérations sur plusieurs autres points qui se rattachent étroitement à notre sujet. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur les moyens à prendre pour implanter l'élan à l'Industrie Canadienne dans ses différentes branches, et surtout dans la plus importante de toutes, l'Agriculture. Oui, messieurs, l'Agriculture qui, dans nos anciens établissements, se traîne ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge qui nous environne de toutes parts. Hélas! je vous le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de notre agriculture? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix... Des prix à qui? à des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine. Autant vaudrait offrir des prix à des écoliers de 36e pour des thèses de philosophie. Faites donc d'abord des agriculteurs, et ensuite vous entretenez l'émulation en donnant des prix aux plus méritants.

Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement des terres incultes dont notre pays abonde? Ou sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme à beaucoup d'autres. Eh! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances, où l'on puisse impunément laisser faire, laisser aller les choses? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne.

lonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne ramuons aussi. Il y a une quarantaine d'années le navigateur de notre beau fleuve St. Laurent s'en rapportait uniquement aux vents et aux courants—il laissait faire. Aujourd'hui que la navigation attachée à ses vaisseaux ses centaines de bouillants chevaux de vapeur, elle marche, vole en dépit des vents et des flots, chassant devant elle l'ancien cabotage partout où elle apparaît. Voilà, messieurs, l'image du laisser-aller et du mouvement industriels. Que cette révolution qui s'est opérée de nos jours, sous nos yeux ne soit pas perdue pour nous, et qu'elle nous apprenne que l'empire du monde moderne a été donné au mouvement, à l'activité, à l'action vive, constante, et intelligente de l'homme sur la matière.

Mais encore une fois, je ne veux pas abuser de votre indulgence, et je dois laisser à votre intelligence le soin de suppléer aux lacunes qui se trouvent dans cette lecture, comme je vous laisse celui de corriger les imperfections qui s'y rencontrent. Avant de finir, cependant, je vous prierais de me prêter votre attention quelques moments de plus, pour entendre quelques explications, qui entrent bien dans mon sujet, mais qui auraient interrompu le fil des idées principales, si je les eusse données à l'endroit auquel elles se rapportent.

Lorsque dans le cours de cette lecture, j'ai déploré la manie, le préjugé qui fait que les pères de toutes conditions poussent leurs enfants vers les professions libérales, l'on pourrait penser, de quelques expressions un peu vagues ou trop générales, que ceux que je destine à l'industrie, occupent dans mon esprit, ou doivent occuper dans celui des autres, sous le rapport de l'intelligence, un rang inférieur à ceux que je voudrais seuls voir dans les professions libérales, — ce qui serait prononcer contre les classes industrielles un jugement d'infériorité intellectuelle. Rien n'est plus loin de ma pensée, et rien, à mon sens, ne serait plus loin de la vérité. En fait d'intelligence il en faut très souvent pour atteindre à l'émminence dans la carrière de l'industrie, plus que pour exercer avec succès une profession libérale. Ce serait, si vous voulez, des facultés intellectuelles différentes appliquées en exercice dans l'un et l'autre cas, mais la somme d'intelligence requise pourra être aussi forte dans un cas que dans l'autre. Et qui a jamais été chargé de régler les titres de noblesse et de préséance entre les différentes facultés intellectuelles de l'homme? L'homme, donc, qui s'élève par l'industrie doit avoir autant de droit à notre considération que celui qui brille dans une profession quelconque. Que l'industriel connaisse bien son droit à cet égard, et qu'il sache le faire respecter dans l'occasion. Qu'il ne craigne pas de lever la tête; il est le père de l'Amérique civilisée, sans lui nous ne serions pas. C'est à toi surtout, homme des champs, à te redresser devant tous les autres, toi le nourricier de l'état. Le plus grand poète de Rome a chanté tes travaux; le plus grand monarque du monde en donne le signal chaque année et s'y associe, proclamant ainsi à 300,000,000 d'hommes que ton état est le premier entre tous. Il y a plus, l'Égypte nous confond par les prodiges éternels de sa mécanique; la Grèce et Rome ont poussé les beaux arts à un point qui fait le désespoir des modernes; elles ont eu dans tous les genres des hommes que nous sommes forcés d'appeler encore grands auprès de nos grands; mais le grand agriculteur elles n'ont pu le produire. Ce n'est que la science moderne qui nous a appris que l'agriculture était la première des sciences, comme sous le rapport industriel, elle était reconnue depuis longtemps comme la première des industries. Il a donc fallu à l'intelligence humaine travailler pendant 4,000 ans pour former le grand agriculteur. Voilà, messieurs, ce ne semble pour l'agriculture, un titre de noblesse passablement respectable, et qui vaut bien les parchemins et les diplômes, dont s'enorgueillissent certaines classes de la société.

Vous-je vous donne un petit aperçu historique de la science agronomique chez les anciens, je vous dirai que le premier Agronome que cite l'histoire, est Caton l'ancien, qui vécut dans le 3e siècle avant J. C., et qui a laissé un tout petit traité d'agriculture. Dans le siècle suivant, Magon, Carthagénois de naissance, qui écrivit 28 livres sur l'agriculture, et Varro dans le 1er siècle avant J. C., qui laissa un écrit sur le même sujet, sont les seuls noms de l'ère ancienne qui se trouvent associés aux études agronomiques. Dans le 1er siècle de notre ère, on rencontre Columelle, qui fut le plus savant Agronome de l'antiquité, et de là il faut sauter jusqu'au 5e siècle, pour trouver un agronome, Palladius. Puis il paraît que la science agronomique resta endormie dans toute l'Europe jusqu'au 13e siècle, pendant lequel Crescenzi, natif de Bologne, mérita par ses études, le titre de restaurateur de l'agriculture. Mais ceux qui ont pu apprécier l'importance pour l'agriculture des progrès de la chimie, qui est une science toute moderne, savent combien loin derrière eux, les agronomes modernes ont laissé les anciens, sous une infinité de rapports. Le nombre seul des agronomes notables, depuis le commencement du dernier siècle, lequel dépasse le chiffre de cent, suffit pour démontrer combien il restait à ajouter aux travaux des anciens. Remarquons en passant, que Chaptal en France, et Sir Humphrey Davy en Angleterre, le premier mort en 1832, l'autre en 1829, deux des plus célèbres chimistes du siècle, ont laissé chacun dans sa langue, un excellent ouvrage sur les applications de la chimie à l'agriculture. Ce sont, quo je sache, les deux premiers ouvrages de ce genre qui aient jamais été publiés.

Enfin, messieurs, résumons. J'ai dit plus haut, et je l'ai démontré, ce ne semble, que l'industriel est le noble d'Amérique. Et ses titres valent mieux et dureront plus longtemps que ceux des nobles du vieux monde. Les

revers ni les révolutions ne les détruiront. Ce sont des cités sans nombre, et des empires, que l'industriel a conquis sur la nature sauvage, non plus avec l'épée, et le sang d'autres hommes, mais bien avec la hache et les sueurs de son propre front. Honorons donc l'industrie, messieurs; non pas seulement de gestes et de paroles, mais par nos actes. Si nous avons des enfants qui montrent du talent pour quelque genre d'industrie, encourageons-les à s'y livrer. Le plus souvent nous consulterons leur intérêt, et nous mettrons l'industrie en honneur parmi nous, et nous assurerons à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer. Les moyens d'instruction ont été rares parmi nous, jusqu'à présent, et si ceux qui ont usé de fortune pour faire donner une bonne éducation à leurs enfants, méprisent l'industrie, elle nous échappera pour passer irrévocablement en d'autres mains, et la masse de notre population passera corps et âmes sous la domination et l'exploitation d'une autre race. Et ce n'est pas de moi que vient cette idée; elle vient de cette race-là même. C'est ce qu'elle a voulu dire, lorsque, voyant notre répugnance pour la carrière industrielle, elle nous a jeté cette prédiction sarcastique: que nous étions destinés à lui servir de charniers d'eau et de sciens de bois.—C'est aussi ce que voulait dire un écrivain américain, en nous donnant l'avis charitable, qu'il nous balayeraient de la surface du globe:—We will reform them out of the face of the earth. Telles étaient ses expressions mêmes, si je ne le rappelle bien.

Oh! messieurs, nous les ferons mentir, n'est-ce pas, ces prophètes de malheur; nous ne permettrons pas que les descendants des héros-pionniers de la vallée du St. Laurent, en devenant les parias. Vous empêcherez l'histoire d'écrire un jour à parler ainsi:—La partie inférieure du Canada, faisant partie de ce qu'on appela dans l'origine la Nouvelle-France, fut d'abord colonisée par des colons venus de France. Cette population fut maintenue quelque temps par sa masse, après la session du pays à l'Angleterre. Les moyens d'instruire le peuple, soit par calcul ou autrement, furent longtemps négligés à la suite de cet événement, et il en résulte que les émigrés de la nouvelle métropole, ayant l'avantage d'une instruction industrielle supérieure, mis d'ailleurs par l'esprit d'industrie qui caractérise leur race, réussirent avec le temps à s'emparer de toutes les ressources du pays. Bientôt la nouvelle race obtint un ascendant marqué sur la société, et finit par lui imprimer son cachet particulier; de sorte qu'aujourd'hui l'élément français de la société canadienne, a été ou absorbé ou étouffé. C'est à peine si dans quelques coins reculés du pays se trouvent encore, sans mélange, quelques restes d'un peuple qui fut renommé par sa bravoure dans les combats, par son activité dans les courses aventureuses du nord-ouest, autant que par ses qualités aimables dans la société, à tel point qu'il fut nommé le peuple gentilhomme. Si l'on en croit les mémoires du temps, la principale cause de la décadence d'un peuple aussi intéressant fut l'éloignement des classes aisées, les seules qui pussent se procurer de l'éducation alors, pour toute espèce d'industrie. Cela se conçoit en effet dans un pays où l'industrie était la seule source de la richesse, et où la richesse était le plus grand, sinon le seul moyen d'acquiescer de l'importance sociale. La classe du peuple dut être livrée à l'influence et à l'action dénationalisatrice des chefs d'industrie de la race rivale, et perdre ainsi avec le temps son caractère national.

Voilà, messieurs, ce que dira l'histoire, bien mieux assurément; mais enfin, voilà ce qu'elle dira, si les classes aisées parmi nous ne sentent bientôt l'importance de leur mission, et ne se mettent à la hauteur des exigences de notre position sociale. Mais chacun fera ce que la patrie, et que notre postérité attendent de lui. Et aujourd'hui, peut-être, suis-je moins le provocateur, que l'interprète d'un sentiment qui forme et germe déjà au cœur de notre population, et qui bientôt produira des fruits abondants, comme font ceux dont notre nationalité s'alimente, et qui nous mettra en état de transmettre, intact à nos enfants, l'héritage le plus précieux que nous avons reçu de nos pères.

E. PARENT.

Montréal 22 Janvier, 1846.

FEUILLETON.

UNE SOIRÉE DE NAPOLEON

A RAMBOUILLET.

Les jours où il n'y avait à Rambouillet ni classe, ni concert, ni spectacle, Napoléon travaillait avec ses ministres; et le soir, pour compenser un peu la disette de plaisirs, on jouait dans le grand salon carré. Neuf tables chargées de bougies et de cartes étaient dressées à droite et à gauche; au centre était celle destinée à l'empereur, dans le cas où il aurait voulu jouer lui-même.

Un soir, il alla droit à une table sur laquelle avait été posé un jeu d'échecs.—Voyons, dit-il à Duroc, savez-vous ce jeu-là?—Non, sire.—Voyez donc si parmi ces messieurs il en est quelques-uns qui veuillent bien faire ma partie.

Et l'empereur, se retournant vers l'officier-général avec lequel il discutait déjà, reprit avec lui la conversation interrompue. Pendant ce temps, le grand-marchal s'était mis en quête d'un joueur d'échecs; mais, parmi les personnes présentes, il n'en était pas une seule qui eût la moindre notion de ce jeu difficile. L'empereur demanda alors Duroc: Le maire

de Rambouillet est-il ici?—Oui, sire.—Priez-le de venir me parler.

Duroc alla prévenir le maire, qui s'approcha de l'empereur.

—M. le maire, lui dit Napoléon, n'avez-vous point dans votre ville et parmi vos administrés un joueur d'échecs?—Sire nous avons le curé de notre église paroissiale; mais je ne répondrai pas à Votre Majesté qu'il y soit fort habile. —N'importe, voilà mon affaire. Est-ce un brave homme? Est-il tolérant?—Sire, c'est un digne homme, aimé et respecté de tous ses paroissiens.—Je veux faire connaissance avec lui, ajouta Napoléon.—Puis, sur son ordre, le grand-marchal sortit.

Un quart-d'heure après, on vit entrer dans le salon un bon vieillard aux cheveux blancs, à la figure franche et épanouie; c'était le curé de Rambouillet. Après avoir été présenté à l'empereur, qui lui fit un salut effectueux, il lui tourna un petit compliment fort convenable à son caractère et à son âge.

—Monsieur le curé, lui répondit Napoléon, j'ai appris que vous étiez bon joueur d'échecs; je ne serais pas fâché d'essayer ma force contre la vôtre. Voyons, mettez-vous là et conduisez-vous en brave champion; ne me ménagez pas si je fais quelque école.

—Eh! eh! sire, autrefois je savais jouer ce jeu-là passablement, répondit le vieux pasteur; mais aujourd'hui je suis un peu rouillé; quand on exerce pas souvent un art, on devient incapable.

—Oh! ce jeu-là n'est pas un art, monsieur le curé, c'est une science véritable. Allons, allons! tout rouillé que vous prétendez être, vous me faites l'effet de ne point avoir entièrement oublié vos succès d'autrefois. Voyons à qui commencera.

Le curé prit place en face de l'empereur. Napoléon fouilla dans la poche de sa veste, en tira quelques pièces de vingt francs, et en mit une sur la table en disant:—Il faut intéresser le jeu, mais il ne faut pas le brûler; nous allons seulement jouer vingt francs en six trous.—Le vieux prêtre s'était mis aussi en devoir de tirer de la poche de sa soutane une bourse assez maigre; mais, quand il vit la pièce d'or de l'empereur, il ouvrit de grands yeux et dit, peut-être pour s'excuser de jouer si gros jeu, car il n'était ni joueur ni riche:—Sire, il me semble que c'est beaucoup d'argent.

Mais Napoléon alla au devant de la confiance du vieillard et lui répondit de sa voix la plus affectueuse: Monsieur le curé, votre argent est le patrimoine des pauvres, et je ne voudrais pas que vous en risquiez la plus légère partie au jeu. Vous allez vous mettre de moitié avec Duroc (il désigna le grand-marchal), et votre mise sociale sera parfaitement égale; puisque vous apporterez, vous votre talent, et lui son argent.

—Mais, sire, répartit le prêtre, Mgr le grand-marchal n'a peut-être pas, de mon talent, une aussi bonne opinion que Votre Majesté; lui, qui a l'honneur d'être votre compagnon de périls doit savoir mieux que personne que vos adversaires ne triomphent jamais.

Cette louange, amenée naturellement et débitée avec une bonhomie parfaite, flatta plus Napoléon que tous les discours de Fatales.—Monsieur le curé, répondit-il en souriant, moi et Duroc sommes vos paroissiens en ce moment. Ne nous gênez ni l'un ni l'autre.

Le jeu commença. Le puissant empereur en vint aux mains avec le modeste curé, et ce fut un piquant spectacle que de voir le grand capitaine, alors dans tout l'éclat d'une gloire que rien ne semblait devoir obscurcir, en tête-à-tête, devant un échiquier, avec un pauvre curé. Celui qui pouvait à un signe de son épée, faire marcher un demi-million d'hommes d'une extrémité de l'Europe à l'autre, méditait profondément la marche de quelques cavaliers, dont un coup déterminait le déplacement, et il avait pour rival, sur cet innocent champ de bataille, un bon et respectable vieillard.

Il fut complètement battu par le curé, qui gagna cinq parties de suite avec une dextérité et un bonheur qui ne laissèrent pas à Napoléon le temps de respirer. Quand le moment de se séparer fut venu, quand minuit eut sonné à la grosse horloge du pavillon de Rambouillet, Napoléon, qui venait de perdre sa cinquième partie, se leva en étant et dit à son adversaire de l'air le plus aimable:—Monsieur le curé, vous venez de me donner un leçon; j'en profiterai. J'ai plus appris ce soir à jouer ce jeu-là que depuis vingt ans que je le joue. Vous n'avez battu sans merci.

—Votre Majesté est invincible partout ailleurs, répondit le vieillard, et c'est bien le moins qu'elle soit battue aux échecs. Au surplus, sire, votre défaite tient à la rapidité de votre manière de jouer; ce mode réussit quelquefois, mais il n'est pas toujours heureux quand on a en tête un ennemi lent, patient et expérimenté.

Le bonhomme, sans s'en douter, donnait encore à Napoléon une leçon de stratégie.

Les grands personnages, qui avaient constamment entouré la table de l'empereur pour le voir jouer avec M. le curé, gardaient le silence. Le bon prêtre prit délicatement les cinq pièces d'or que l'empereur avait perdues, et s'approchant du grand-marchal, lui dit à voix basse:

—Monsieur le curé, vous m'avez fait passer une soirée charmante, je vous en remercie. Maintenant que vous savez où me trouver, j'es-

père bien que vous me ferez l'amitié de revenir me revoir; et puis, ajouta-t-il gaiement, vous me devez, sinon une visite, du moins une revanche, et j'espère bien la prendre la prochaine fois.

Le curé s'étant incliné en signe de remerciement, l'empereur changea de conversation et lui demanda tout à coup:—Quel âge avez-vous?—Sire, soixante-deux ans. Voilà bientôt quarante-cinq ans que je prie pour la France dans le saint ministère que je remplis.—Eh bien! continuez, monsieur le curé, à prier pour elle et pour moi. Nous nous reverrons bientôt, je l'espère.—Sire, bientôt est le mot, répondit le vieux prêtre; car, si Votre Majesté daignait me faire l'honneur de m'admettre à sa partie, je n'ai pas de temps à perdre; à mon âge, les points sont comptés d'avance, même au jeu d'échecs.

Le héros et le curé ne devaient plus se revoir. En 1813, le prêtre de Rambouillet mourut, et l'empire était bien près de succomber.

PARTIE RELIGIEUSE.

Suivant un journal, qui prétend contredire ce que nous avons avancé d'après une correspondance très-digne de foi, le Saint-Père aurait répondu à la demande du gouvernement français qu'aucune promotion nouvelle de cardinaux ne pouvait être faite dans ce moment, attendu que le nombre des membres actuels du sacré-collège n'y laissent disponibles que les deux chapeaux qu'il est d'usage invainable de réserver pour un cas extraordinaire.

Il ne paraît pas, ajoute le journal en question, que cette réponse ait pleinement satisfait le gouvernement français. De nouvelles instances ont été faites par son représentant auprès de la cour de Rome. Sur ces entrefaites, le sacré-collège a perdu l'un de ses membres, et le Saint-Père a daigné promettre alors, pour celui des deux archevêques qui serait préféré par le gouvernement français, le chapeau que la mort du cardinal Zaccaria vient de rendre disponible.

Mais, en accordant cette faveur aux instances priées de notre gouvernement, le Saint-Siège n'a pas dû et n'a pas voulu paraître confirmer les motifs qu'on a si malheureusement présentés comme ayant déterminé l'un des deux choix du ministère.

Étions-nous donc tant éloignés de la vérité, en proclamant que le Pape ne blâmerait point, n'avait point blâmé les évêques qui sont intervenus dans les débats sur la liberté de l'enseignement?

Mgr Blanchet, évêque de l'Orégon, n'est point parti pour Rome, comme on l'a annoncé. Il est encore à Paris, dans la modeste retraite qu'il s'est choisie chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Plumet. Là, il se livre à l'étude la plus approfondie de la langue française, qu'il parle, en sa qualité de Canadien, avec presque autant de facilité que la langue anglaise, en usage aux États-Unis et principalement chez les planteurs de l'Orégon. Rien n'égale la seréne et parfaite mansuétude répandue sur le visage du nouveau pontife missionnaire.

Après avoir recréé des ouvriers évangéliques, qu'il se propose de réclamer auprès des évêques de France, de Belgique et d'Allemagne, il partira, l'année prochaine, pour ces bords de l'Orégon, aujourd'hui sujet de si grandes contestations entre l'Angleterre et les États-Unis.

LE SZARAF VATICAN.

L'entrevue du Souverain-Pontife et de l'empereur de Russie occupa vivement et profondément la société romaine. Rien est de même en France, et surtout les catholiques, admirant et bénissant cette papauté, politiquement faible et désarmée, devant laquelle s'est inclinée le potentat le plus redoutable. Elle a été sublime dans cette conjoncture si délicate; et, comme le dit une correspondance, Sa Sainteté Grégoire XVI a parlé véritablement en pape, du pape; l'esprit de Dieu l'inspirait dans la majestueuse simplicité de sa douleur.

En se rendant, le 13, au Vatican, le czar était accompagné du comte de Boutenoff, son représentant à Rome; du comte Orloff, ministre de la police générale de l'empire et son ami; du prince Volkonski et de deux autres personnes. Quand le pape l'a aperçu, il n'a pas déguisé son émotion; il s'est incliné respectueusement devant l'auguste vieillard, chef suprême de l'Église universelle, et lui a baisé la main. Le Saint-Père, suivant l'usage, a embrassé l'empereur, qui l'a suivi ensuite, des lettres disent dans son cabinet, d'autres dans la salle du trône. Sa Sainteté, qui s'était fait apporter, dès le 11, les trois rapports relatifs aux persécutions de l'Église catholique en Pologne, rapports rédigés par le cardinal Mezzofanti et par le R. P. Rilto, jésuite, a sur-le-champ, assuré-t-on, abordé la question religieuse, déclarant qu'elle s'estimait heureuse d'avoir assez vécu pour faire entendre la vérité à un aussi puissant souverain. L'empereur, assez étonné de ce début, a répondu qu'il ne fallait pas ajouter foi à tout ce que racontent les gazettes; mais le pape lui a remis les rapports qui proviennent que les feuilles publiques n'ont que trop dit la vérité. S. M. Nicolas a parlé alors des lois de son empire.

Ce sont des lois humaines, a répliqué le pape; Votre Majesté peut les changer, et je dois réclamer ici contre elles au nom des lois divines. Tous deux, Sire, nous sommes souverains; mais avec cette différence que vous pouvez changer les lois de votre empire, et que je ne puis rien sur celles du mien. Tous deux nous paraîtrons devant le juge suprême, moi plus tôt que Votre Majesté, mais Votre Majesté viendra après moi; l'un et l'autre nous aurons à rendre compte de notre gouvernement. Cette pensée m'imposa le devoir de défendre mes fidèles enfants qui vivent dans les états de Votre Majesté.

A ces mots accompagnés d'une majestueuse expression de force et de douleur, le czar a été vivement ému: il a saisi la main du Souverain-Pontife, et, à diverses reprises, il l'a baisée avec respect et effusion. Il a promis de faire procéder à des enquêtes, et de donner des ordres conformes aux désirs du pape. Quelques heures après, en visitant la basilique

de Saint-Pierre, il s'est prosterné à la confession du prince des apôtres, et a baisé la terre sainte où il repose avec Saint-Paul. Le lendemain, il est monté à la coupole de cette basilique; une collation lui avait été préparée par ordre du major-domo. Il accepta quelques rafraîchissements, et a porté ainsi un toast à Sa Sainteté: "A la santé du pape! Que Dieu conserve en respectable vieillard, et lui concède tout ce qu'il désire!"

Rome entière raconte ces détails qui, sans produire de l'enthousiasme pour l'empereur, ont tempéré ce qu'il y avait de froid, sur son passage, dans la respectueuse attitude du peuple romain. Mais on ne lui a fait aucune fête; il n'y a eu ni girandole, ni illumination. Les cardinaux Lambruschini, Bernetti, Acton et Mezzofanti sont les seuls membres du sacré-collège qui soient allés lui rendre visite. Parmi les prélats romains, trois seulement lui ont fait leur cour: Mgr. Mirini, gouverneur de Rome; Mgr. Antonelli, trésorier, et Mgr. Spada-Medici, président des armes. Dans le cours de ses promenades dans Rome, l'empereur, conservant toujours l'incognito le plus sévère, était vêtu d'un paletot gris.

Mgr Lambruschini, secrétaire-d'état de Sa Sainteté, a eu deux longues conférences avec l'empereur; ces conférences ont été continuées par M. de Nesselrode, son premier ministre, qui, par son ordre, s'est rendu plusieurs fois, à cet effet, chez le cardinal.

Le 17, l'empereur est retourné chez le pape pour lui faire une visite d'adieu. Cette dernière audience a duré trois quarts d'heure. Après quelques compliments échangés, Sa Sainteté a dit au czar: "Dans ce moment, tout l'univers a les yeux fixés sur nous, et tous les catholiques sont dans l'attente du résultat de notre entrevue."

On assure que ce résultat ne tardera point à être connu: le souverain-Pontife en fera l'objet d'une allocution au sacré-collège dans le consistoire qui aura lieu dans le mois janvier. Personne, ajoute la correspondance, ne doute plus à Rome que les catholiques russes et polonais n'aient bientôt quelques heureux effets de cette auguste intervention du chef suprême de l'Église auprès de leur souverain temporel.

S. M. Nicolas est parti de Rome dans la nuit du 17, se dirigeant vers Florence.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Autriche.

—On écrit de Vienne, le 21 novembre: Suivant un avis officiel du prince Félix de Schwarzenberg, notre ambassadeur à Naples, S. M. l'empereur Nicolas a accepté l'invitation du prince souverain et arrivera ici le 12 décembre. S. M. descendra au château d'Amélie, et occupera les appartements habités autrefois par l'empereur Alexandre. Le séjour de S. M. n'est provisoirement fixé qu'à quatre jours.

Turquie.

Constantinople, 12 novembre. Le 10 courant, le baron de Bourqueney a adressé à la Porte-Ottomane une note au sujet de l'arrestation et de l'incarcération du docteur du consulat de France en Syrie. On dit qu'elle est conçue en termes très modérés, et que la réclamation sollicitée n'est point exagérée. On commença par faire une enquête.

La Porte a fait remettre aux ambassadeurs des cinq puissances un memorandum qui, tout en justifiant les dernières mesures prises en Syrie, contient l'assurance que les privilèges et droits de l'administration intérieure garantis aux Druses et aux Maronites seront respectés.

Le 11, les ambassadeurs se réunirent chez le comte Stumper, intendant d'Autriche, et après avoir délibéré, ils envoyèrent, le 14, à la Porte, une note collective en réponse à son memorandum. Dans cette note, ils recommandent à la Porte-Ottomane la modération et l'humanité. La Porte a aussi promis de traiter sagement Skékib-Effendi, si sa culpabilité est démontrée. Skékib-Effendi va partir pour la Syrie et faire une enquête. La Porte veut sans doute apaiser la France par ces mesures; mais elle n'est pas sans appréhension à cet égard.

Prusse.—Le roi de Prusse s'étant rendu, suivi de M. de Bodelschwingh, à Bützenbourg, domaine seigneurial du comte d'Armin, le bmit s'est répandu à Berlin que ce voyage, auquel on a donné le prétexte d'une grande partie de chasse, avait pour véritable objet d'engager M. d'Armin à reprendre le portefeuille de l'intérieur, dont M. de Bodelschwingh n'est détenteur qu'au titre d'interim. Cette modification du ministère actuel si elle se réalisait, serait l'imitation d'un grand revirement de l'opinion royale, en ce qui concerne le système représentatif politique et religieux, qui lui était si réellement recommandé par un parti dont le crédit en cour paraissait, au moins pour le moment, tombé en décadence.

Bresil.—Le gouvernement brésilien vient de formuler, sous la date du 22 octobre dernier, une protestation contre un acte du parlement britannique qui a reçu force de loi le 8 août 1845, et en vertu duquel les navires brésiliens employés à la traite des nègres sont déclarés justiciables des tribunaux anglais. Cette démarche paraît avoir été provoquée par la procédure récemment suivie en Angleterre contre l'équipage de la Felicitade. Les négriers condamnés à mort ont été, comme on sait, graciés par la Reine; mais l'importante question internationale que cet incident a mise en relief n'en reste pas moins entière. Nous reverrons sur la protestation du Brésil, qui forme un document d'une très grande étendue et digne d'un examen sérieux.

Portugal.—Le père, le frère du mari de la Reine, les ducs de Savoie-Cobourg, ont été reçus par la famille royale de Portugal avec tous les honneurs dus à leur rang. La garnison de Lisbonne était sous les armes. Tous les forts ont tiré des salves d'artillerie, et les augustes voyageurs ont été amenés au lieu du débarquement dans la chaloupe de la Reine et du Roi de Portugal.

Les Cortes portugaises s'assembleront au commencement de l'année, le ministère sera soutenu par une forte majorité; s'il faut en croire certains bruits, il y aurait cependant des mésintelligence dans le sein du parti chrétien. La partie aristocratique, représentée par les ducs de Terceire et de Palmella, ne peut voir sans jalousie la rapide élévation du ministre de Costa-Cabral. Le parti républicain voudrait profiter de cette rivalité; mais ses instincts anarchiques lui font perdre le terrain qu'il gagne d'un autre côté.

Syrie.—Le Moniteur grec donne les nouvelles suivantes du Liban: "Les nouvelles de Syrie ne répondent pas jusqu'ici à l'espoir qu'on avait conçu d'y voir remettre la tranquillité. Si la mission de Chékib-Effendi était de pacifier le Liban, il paraît l'avoir bien peu comprise. Les esprits y

sont plus irrités que jamais, et c'est à l'autorité seule qu'on paraît devoir s'en prendre. Le dévouement, qui à Beyrouth, grâce à des procédés sages et équitables, s'est opéré avec facilité, a donné lieu, dans la montagne, à des excès qu'on ne peut attribuer qu'au manque de prudence du Cheik-Effendi dans l'exercice des pouvoirs dont il est demeuré investi. Dans le Kesrawan, la population a été maltraitée par les soldats turcs, les prêtres notamment ont eu mille brutalités à endurer, et cela, dit-on, sous les yeux de l'autorité. Plusieurs couvents ont été sacragés. A Gazir, l'évêque catholique et le patriarche grec ont été en butte aux traitements les plus barbares. Le cheik Abou-Nakod, l'assassin du père Charles de Louette, qui avait suivi Chekib-Effendi à Deir-el-Kamar, a fini par s'évader. Le second dragma du consulat de France a été arrêté à Djouit par des soldats turcs, qui l'ont horriblement traité et l'ont jeté en prison.

AFRIQUE FRANÇAISE.—Les nouvelles apportées par le dernier paquebot sont assez confuses. Notre situation continue de s'améliorer, mais l'ordre n'est pas encore rétabli dans l'Ouest. La colonne du général Yussuf, attachée à la poursuite d'Abd-el-Kader, force celui-ci à des mouvements d'une rapidité désespérée. Il ne peut conserver ni bagages ni butin. L'ennemi sera certainement réduit avant peu à se jeter dans le Maroc avec les quelques cavaliers qui pourront le suivre à travers les ravins, nos troupes manœuvrant de manière à lui couper toutes les routes praticables. Les tribus paraissent, d'ailleurs, moins disposées à émigrer, et l'on doit espérer qu'elles acceptent les conditions auxquelles le maréchal leur permettra de rentrer dans la soumission. Le prochain courrier apportera sans doute des nouvelles plus décisives. La nouvelle de la mort du véritable Bou-Maza s'est assez généralement répandue. Il aurait été fusillé au milieu d'une tribu qu'il avait entraînée à l'insurrection, et qui, ce voyant curée, aurait pensé que cette exécution pourrait lui faire obtenir l'amnistie.

INDIE.—On a reçu les journaux de Bombay du 15 novembre. La nouvelle la plus importante qu'ils apportent est que les hostilités contre le royaume de Lahore seraient ajournées et qu'il n'y aurait pas d'expédition anglaise dans le Pendjab cette année. Ce n'est cependant qu'une rumeur qui s'accroît difficilement avec les préparatifs considérables qui se continuent. A Lahore même la tranquillité est momentanément rétablie. Il n'y a pas encore de vifz nommé, et la reine mère gouverne toujours avec l'appui de son favori, le rajah Lal-Singh. Goolab-Singh, enfermé dans le fort de Djemou, rend le son à l'appel des troupes qui lui ont renouvelé l'offre du vifz.

Dans les autres parties de l'Inde, quelques troubles ont éclaté, mais ont été promptement réprimés : à Lahore, dans le pays de Holkar, un attentat contre la vie du ministre n'a pas réussi. A Gwalior, placé sous le protectorat britannique par le gouverneur général, lord Ellenborough, on a découvert une conspiration à laquelle aurait participé le ministre Tam-Bhat ; mais le fait n'est pas encore bien éclairci. Dans le royaume des Birmanes il y a eu une véritable révolution ; le roi Tarawaddi a été déposé, et son plus jeune fils, Chéoung-mou-tha, élevé à la dignité de régent sous la tutelle des deux ministres, dont l'un nommé Mekkavaneng, est un homme instruit et membre honoraire de la société asiatique de Bengale. La cause de cette révolution est, dit-on, l'aliénation mentale du roi, qui dans un accès de fureur causé par la révolte de son fils naturel, a tué de sa propre main le premier ministre et plusieurs autres courtisans coupables de ne s'être pas rendus immédiatement à l'appel du roi, et soupçonnés de connivence avec le rebelle. La malice n'apporte point cette fois de nouvelles de la Chine.

SWITSE.—L'ÉPÉE, 2 décembre.—Le conseil exécutif a proposé aujourd'hui au grand conseil un décret d'amnistie qui embrasse cinq paragraphes. Le premier dit que les individus qui ont pris part aux événements des 8 décembre, 31 mars et 1er avril devant payer jusqu'au 15 janvier 1845, la somme de 423,748 fr. suisses. Art. 2. Lorsque cette somme aura été payée, il ne restera plus d'autre peine à subir que la privation du droit de bourgeoisie active. Art. 3. De cette amnistie sont exclus douze individus, parmi lesquels figurent J. J. Steiger et ceux qui ne se présenteront pas à l'interpellation avant le 15 janvier 1846. Art. 4. Aucun jugement portant peine capitale ne sera exécuté, à l'exception de celui qui a été porté contre Steiger. La peine capitale sera commuée en d'autres peines. Art. 5. Les individus graciés peuvent demander à ceux qui ne le seront pas, la restitution des faits. Cette proposition a été renvoyée à une commission de neuf membres dans laquelle ne se trouve pas un seul membre de l'opposition. Ainsi tout annonce que le procès-monstre sera continué. Le décret d'amnistie est subordonné au paiement de la somme que nous avons mentionnée, avant le 15 janvier 1846. On sait que Steiger a été condamné à payer, seul, 20,000 fr. de Suisse.

MODES DE PARIS. Décembre, 1845.

Les tailleurs et les modistes réunis en assemblée mystérieuse, comme le conseil des dix à Venise, délibèrent à huis-clos sur bien des points qui rentrent dans ce que Gavarni appelle la diplomatie des femmes. D'ici à peu de temps bien des jugements auront été rendus, dont l'exécution sera confiée aux bravi secrets de la mode. Plus d'un falbala condamné à mort tombera sous des ciseaux inexorables. Nous verrons des robes déportées et des coiffures prosaïques. Laissez passer la justice des couturiers ! On cite déjà parmi les victimes inscrites sur la liste de proscription, les chapeau Pamela, qui n'ont vécu qu'un jour comme ces moucheron éphémères qui naissent à l'aurore et meurent au coucher du soleil ; il est vrai que leur vie est écoulée dans les fleurs des prairies, au bord des ruisseaux. Courte et bonne. Pour vivre un jour, c'était bien la peine ! Mais c'est la règle ; il fait une proie au trépas. Il faut que le blé tombe au tranchant des faucilles ; il faut que dans le bel des folâtres quadrilles Foulent des roses sous leurs pas ! Ce ne sont pas des roses, mais des chapeaux Pamela qu'on foulés les quadrilles d'automne. Cette mode a du sort de la plupart des modes

que l'on pourrait appeler intermédiaires, c'est à dire celles qui se produisent vers la fin de l'été, au moment où la société parisienne dispersée sur tous les points de la carte fashionable, de Dieppe en Suisse, et de Bade à Banères, ne peut leur donner droit de bourgeoisie. Des tailleurs et des couturiers de second ordre profitent de cet instant pour mettre au jour des élucubrations d'un goût médiocre. De ce nombre était le chapeau Pamela. Jamais femme ne se coiffa de quelque chose qui ressemblât davantage à un casque. Elle avait toutes un faux air de la Minerve casquée que l'on voit au Louvre. Outre l'effet disgracieux de cette coiffure, son apparence martiale la rendait impossible, en ce temps de paix générale, et bien certainement le monde diplomatique n'aurait jamais voulu l'admettre. A lieu d'appeler ces chapeaux des Pamela, ce qui ne signifie rien, on aurait mieux fait de les intituler chapeaux Jeanne d'Arc ou Clotilde ou Bradamante.

La plupart des robes de ville se font maintenant à forme redingote, c'est à dire fermées jusqu'au cou avec un petit collet ; cette coupe a le mérite de dessiner le corsage et de mettre les lignes du buste en relief. Le petit collet est quelquefois remplacé avec avantage, il faut le dire, par des revers tombant très bas sur les épaules et ouverts sur la poitrine, ce qui permet, ou plutôt ce qui exige la chemiserie de dentelles. On ne saurait trop encourager cette mode, et les femmes ne sauraient trop porter de dentelles. Là est une partie du véritable luxe. Il est bien entendu que nous ne parlons par ici au point de vue économique.

L'économie domestique, pas plus que l'économie politique n'est de notre ressort. C'est l'affaire des maris, race mélicolite, comptant les petits écus et quelquefois les liards, toujours prêts à crier au meurtre et au feu à l'aspect d'un châle de mille écus. Cependant en fait de luxe, il faut tout ou rien. Ne mo parlez pas des bijoux imités, des étoffes parcimonieuses, de l'a-peu-près du luxe. Il faut les reflets splendides de la moire, les plus soyeux du velours, la flamme des diamans arrachés au dragon qui les garde dans des cavernes souterraines, la Empidité des perles draguées au fond des mers orageuses de Ceylan.

Que diraient les maris du dix-neuvième siècle, si leurs femmes portaient, comme les matrones romaines de l'ère impériale, des robes si fines qu'on les aurait prises pour du vent (*ventus textilis*), comme dit Pétrone ! Ce vent tissé s'achetait au poids ; il coûtait mille sesterces les deux onces. Deux onces faisaient une robe. Je livre ce détail de la vie antique aux bourgeois de ce siècle.

Il serait oiseux d'entrer dans d'autres explications sur la toilette des dames romaines. Restons à Paris. De la robe au manteau, il n'y a qu'un *il*. Puisque nous parlons des robes, disons un mot des manteaux. On les divise cette année en trois espèces, absolument comme s'il s'agissait d'une classification d'histoire naturelle, qui n'attendrait plus que la sanction de l'Académie des sciences. Il y a le manteau grec, sans collet, à larges manches s'arrêtant d'ordinaire au coude, avec de la passementerie en bordure. Un gland en torsades flotte au bout de la manche. Vient ensuite le manteau-pélerine doublé de fourrures et serré à la taille par une corollière. N'oublions pas le manteau russe, sans taille ni ceinture.

Nous ne voyons pas de différences bien essentielles dans cette trinité de manteaux. On montrait l'autre jour dans un salon de la rue Neuve-des-Mathurins, entre autres curiosités envoyées de la Chine par un attaché de l'ambassade, une paire de babouches dont le talon renfermait un tout petit grelot d'argent parfaitement invisible. Au moindre mouvement du pied, il sort de la babouche un bruissement argentin, léger comme le frolement de l'aile d'un oiseau. Ce serait charmant au pied d'une française. Les femmes de la société regardaient ces babouches avec envie, mais aucune ne paraissait dotée du courage nécessaire pour patronner une mode aussi chinoise, et je crains bien qu'il ne se trouve pas dans tout Paris une mandarine de bonne volonté pour attacher le grelot... à ses pantouffles.

ANNA DE B.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 30 JANVIER, 1846.

A nos Abonnés.

LES SUCCES CONTINENT ; la circulation toujours croissante, de notre journal, et les désirs exprimés par un grand nombre de nos patrons, dans le commerce et l'industrie surtout, nous ont déterminé à changer notre format, et à prendre des proportions plus adaptées aux goûts et aux besoins de toutes les classes de lecteurs ; nous suivons et nous remplissons par là même nos promesses—en espérant que toutes les autres seront remplies aussi fidèlement. Nos lecteurs remarqueront que sous le rapport de la quantité des matières, ils gagneront un changement.—Nous ferons en sorte que l'intérêt littéraire qui s'est attaché à notre feuille jusqu'à aujourd'hui, y demeure et acquiert encore des attraits nouveaux. Que nos aimables dames n'aient pas croire qu'elles seront oubliées, dans ce nouveau cadre que nous prenons, l'utile n'exclut pas l'agréable, et nous avons trop de souvenirs de ce qu'elles ont déjà fait pour nous, nous tenons trop à leur bienveillant patronage, pour ne pas leur consacrer une part de nos colonnes.

Le public Canadien voit les efforts que fait chaque jour le propriétaire de LA REVUE CANADIENNE pour lui offrir une feuille digne de son patronage. Nous n'avons pu prendre pour notre devise des mots plus appropriés que ceux qui sont en tête de notre numéro d'aujourd'hui—l'Éducation et l'Industrie résument les premiers et les plus pressants besoins des populations Canadiennes. Ce sont ces deux grands pouvoirs dont il faut s'emparer, c'est eux qui nous donneront de la force, de la valeur, de la puissance ; le progrès est une conséquence naturelle de l'Éducation et de l'Industrie.

Nous recommandons la pagination du volume trois, afin de donner un volume complet du même format.

Histoire de la Semaine.

L'Excitation, l'agitation, l'impatience, l'anxiété, tout cela est fini ; chacun a repris son travail. L'ordre est rétabli, et le public, le bon public, que l'arrivée de la fameuse malle du 4 janvier, a fait tomber de si haut, jure qu'on ne l'y prendra plus.

Mais savez-vous ce qui a fait ce grand dépitement, ces espérances trompées ? N'allez pas croire que ce soit le dénouement de la crise ministérielle ; pas du tout ; le peuple de ce pays ne prend que peu d'intérêt aux crises ministérielles en général ; il en a déjà trop eu de ces choses-là ; mais qu'est-ce donc ? C'est l'effet du message de M. Polk.

On pensait généralement que John Bull allait retrousser ses manches, comme un boxeur qu'il est ; qu'il mettrait de suite l'arme au bras, et en avant ! Aussi, grand fut le dépitement quand on apprit la réception froide, calme et digne du décret officiel de M. Polk ; c'était à ne pas en croire ses yeux. Comment, le peuple ne s'est pas ému d'indignation à la lecture d'une pareille attitude ? Il n'est pas déjà en route pour les États-Unis ? C'est impossible, il doit y avoir quelque mal entendu.

Non, il n'y a pas de mal entendu, seulement les anglais, les vrais anglais d'Angleterre ont pris la chose avec sang froid et comme des hommes d'affaires. La presse a désigné froidement cet intéressant document, comme ils ont appelé le message ; ils en ont admiré le ton de modération, de fermeté, de dignité ; ils ont discuté les prétentions des américains, sans passion, sans déclamation, et sans abandonner eux-mêmes aucune de leurs prétentions. Ils ne se sont pas laissés aller à une fureur, intempérative, à une féroce prématurée, comme certains de nos journalistes protestants, qui auraient voulu marcher de suite sur New-York, Boston et Philadelphie, s'emparer et détruire, par mer et par terre, toutes les cités de l'Union Américaine, les unes après les autres, en un clin d'œil ; sans réfléchir qu'ils pouvaient recevoir comme jadis, un accueil peu hospitalier.

Enfin, il nous semble que c'est bien le temps de faire ressortir le ridicule qui existe dans le ton de la presse Canadienne par rapport à ce qui se passe chez nos voisins et ailleurs ; c'est peut-être le cas dans toute petite société. Ici le moindre petit incident, la moindre nouvelle, l'épisode le plus mineur et le moins important prend des proportions effrayantes, étonnantes, sous la plume des journalistes.

Prenez le premier journal venu et lisez : ne dirait-on pas que la population qui nous entoure est dans un état de fermentation, de fièvre continuelle, permanente ? Il n'en est rien ; toute l'excitation, la fièvre est dans le journal, et les braves habitants du pays ne se doutent guère que vous les agitez ainsi, dans vos écrits. Par exemple, depuis quel temps, on s'excite, on se passionne à Montréal, à propos de la question de l'Orégon, comme si l'Orégon était une grande et florissante province du voisinage qui doit avant peu, faire partie du Canada ; on oublie que le territoire est à quelque cents lieues, et que dans le cas d'une guerre, nous n'avons rien à gagner ni d'un côté ni de l'autre.

En effet, que peut-on espérer, le cas échéant ? L'Angleterre ne songe pas à s'emparer d'aucune partie des États-Unis, ce n'est pas dans sa politique, et ce ne serait pas chose facile à faire. Le Canada avait donc tout à perdre, rien à gagner à la guerre ; il serait le siège d'une invasion de l'ennemi, le théâtre des combats et de la destruction. Pourquoi donc la presse semble-t-elle s'appeler à grands cris ? Il y aurait de quoi étonner les gens, si on ne connaissait son monde de longue date. Mais c'est toujours la même chose, on se plaint du manque de ton sentiment de convenance, de décence, de modération, chez les autres, et on oublie d'examiner si toutes ces belles choses sont fidèlement observées chez soi. Pour prouver que les autres déclament, on déclame soi-même tant et plus.

Cette fois, les journaux d'Angleterre ont fait tomber le ton de nos journaux du sublime de la fureur guerrière, à la prose lente et raisonnable de la paix. On est descendu des nuages de fumée et de poudre à travers lesquels on voyait déjà le démembrement des États-Unis, la révolte des 3,000,000 de nègres, et la destruction totale de la République Américaine.

Comme nous l'avons dit déjà, la presse anglaise est tout à fait pacifique à l'égard de l'Orégon, et elle semble croire qu'un arrangement à l'amiable sera le dénouement de ce drame, qui nous a fait érañer une scène ensanguinée.

L'attention de l'opinion publique en Angleterre, était d'ailleurs tellement occupée de la crise ministérielle, qu'on n'a pu avoir encore toutes les dispositions du peuple sur ce sujet des difficultés internationales.

Mais où le message a fait sensation c'est en France ; M. Guizot, à vu sa balance des pouvoirs, violemment attaquée en Amérique par un homme dont il connaît à peine le nom ; il s'est ému en lisant les lignes froidement calculées du président Polk. Ailleurs, il est châté le téméraire, qui osait ainsi condamner vertement sa politique, mais ici, en Amérique, il ne le pourrait, car nos journaux, est supporté et protégé par 13 millions d'hommes. Forcé donc fut à M. Guizot d'avaler la pilule.

Il ne l'a pas fait sans proférer quelque mots, que nous avons reproduit du Journal des Débats dans notre dernier numéro. On se plaint de l'annexion du Texas et de l'esprit d'envahissement des États-Unis. Enfin c'est la plainte de tous les peuples contre ceux qui leur portent ombrage. Si la France ou l'Angleterre n'a pas plus de fautes à se reprocher que les États-Unis, elles peuvent bien se défendre de pareilles attaques. Mais la France à Alger, et l'Angleterre les Indes et ses colonies par toute la terre qui attestent de son esprit de conquête. C'est bien à eux à se plaindre des États-Unis. Nos journaux de Washinton nous apportent rien

d'important. La discussion au sujet de l'Orégon, était remise au mois de février, époque où elle paraîtra devant le sénat, pour une décision finale sur le droit d'occupation.

La question des céréales en Angleterre occupait tellement les membres du cabinet avant le départ du steamer du 4 janvier, qu'il a été impossible de faire choix d'un gouverneur pour cette importante colonie. C'est à ces circonstances qu'est due sans doute l'offre faite, par le gouvernement métropolitain, de l'administration de nos affaires à lord Cathcart, le commandant des forces militaires du Canada. Son Excellence a accepté la charge honorable, qui lui est confiée en termes très flatteurs par notre gracieuse majesté, nous a-t-on dit.

Nous ne croyons pas à la permanence de cette nomination.—Lord Cathcart nous est parfaitement inconnu ; il n'a pas d'antécédents, et ce n'est pas à son âge qu'on commence une carrière administrative. Il nous faut ici un politique habile, un homme d'état consommé dans les affaires gouvernementales, qui puisse de suite juger l'état et les dispositions des partis, leurs besoins et leurs droits, et reconnaître au milieu de leurs luttes et de leurs passions, le parti vraiment national, celui qui veut des institutions constitutionnelles et libérales pour tous également, de celui qui veut s'emparer de tout et was monopoliser à son profit, sans s'occuper de l'avenir du pays, et des droits de ses frères.

Dien vaille que notre gouverneur actuel remplisse sa charge avec habileté, talent et probité. Personne ne le désire plus que nous, mais nous craignons qu'il ne soit, comme beaucoup de ses prédécesseurs, étranger à la politique coloniale, et si c'est le cas, et qu'il ait dans sa poche quelques dépêches de lord Stanley, quelques instructions écrites par ce dernier avant de quitter son bureau de Downing-Street, que Dieu nous soit en aide ! Ce sera le cas de dire : "Le Canada est un vil cadavre, livré au scalpel d'opérateurs inhabiles."

Mais attendez, avant de juger. Le Gouverneur, dit-on, vient de faire un acte de justice pour commander sa gestion. Il a émis à l'Adjutant-Général de suspendre l'organisation de la milice, qu'il a si mal commandée ; si cela est vrai, nous remercions le Gouverneur, car il n'est rien qui pouvait mieux plus le justifier aux yeux français, que la grande injustice qui fut faite à la nationalité Canadienne-française, dans le choix des officiers de la milice. Si nous sommes bien informés, les fils du héros de Chateauguay, et beaucoup de militaires de 1812, n'ont pas de grade dans la milice, en ont seulement un grade inférieur ! Voilà comme on a fait injure même aux souvenirs nationaux.

On parle un peu en ville de la réunion des Chambres en février, pour la dépeche des affaires. Le ministère restera-t-il constitué comme il est, ou va-t-on le reformer ; voilà ce qu'on ne peut dire encore. Le fait est que depuis quelques mois la politique intérieure a pris une bien petite part de nos préoccupations. Mais il n'est rien comme une convocation de la législature pour ramener devant l'opinion publique, les ministres, les députés, la droite, la gauche, les orateurs, les débats, l'agitation et les émotions des séances parlementaires.

Chacun doit être sa part de l'œuvre nationale par excellence, celle qui a pour but de repaître l'éducation et les connaissances utiles dans toutes les classes de la société.—C'est pour prouver notre modeste tribut à cette grande œuvre, que nous offrons aujourd'hui aux habitants de la Province notre journal et l'Album de la Revue Canadienne pour la moitié du prix d'abonnement. Il n'auroit donc à payer que 15s. d'abonnement au lieu de 30s. pour nos deux publications. Mais les Institutions voudront bien accepter cela de notre part, non seulement dans l'intérêt de ceux qui composent leurs écoles, mais aussi comme un témoignage d'estime et d'intérêt pour eux-mêmes et pour la noble profession dont ils font partie.

Nous remettons encore, pour être placés à quelques nouvelles d'Europe, des articles préparés pour ce numéro.

Le Herald de ce matin annonce la disparition d'un jeune homme du nom de J. F. Ready, appartenant à une famille respectable de cette ville, et qui était employé depuis plusieurs années dans la Banque de l'Amérique Britannique comme premier comptable. Cette feuille dit qu'il s'est rendu complice d'une fraude ou plutôt d'un vol, sans en donner le montant, mais on dit pourtant qu'il se monte à plusieurs mille louis. Le Herald n'annonce ce fâcheux événement que pour signifier la passion du jeu ainsi que ceux qui tiennent des maisons où les jeunes gens de cette ville perdent des sommes considérables, fruit de leurs épargnes ou qu'ils volent à leurs familles ou à leurs maîtres. Il paraît qu'il existe à Montréal plusieurs de ces maisons, et une en particulier, où de grosses sommes d'argent ont été englouties. C'est là à ce qu'il paraît que Ready a perdu successivement plusieurs mille louis qu'il prenait dans la banque sans qu'on se soit aperçu du déficit qui existait dans sa caisse. Le Herald appelle, et avec raison, la vindicte publique contre ces établissements et contre ceux qui les fréquentent. Il espère que les autorités sauront bientôt mettre fin à ce brigandage.—Minerve.

Les autorités militaires ont fait briser sur le fleuve près de Pile Ste. Hélène une immense pyramide de glace, afin de s'assurer, nous dit-on, jusqu'à quel point cette substance pourrait servir à faire des fortifications ou des retranchements. Il est bien entendu qu'on n'en fera rien, que pendant l'hiver. On a tiré aujourd'hui une quantité de boulets sur cette masse de glace. Nous ignorons quel a été le résultat de ces expériences.—Idem. Voici la liste des marchands de Montréal qui sont partis hier pour l'Europe par la voie de Boston : MM. J. L. Beaudry, Prudent Beaudry, Provost, Ward, Renaud, Whitney, Adams, Wright, Carr, Dempster, Whitehead, Spicers, Uru, Taylor et Collins.—Idem.

POSTSCRIPT.

Nous lisons ce matin dans le New-York Herald du 26 du courant : Les négociations diplomatiques au sujet de l'Orégon, viennent d'être reprises à Washington, par M. Puckenhain ; la dernière malle d'Angleterre a apporté à ce Monsieur, les nouvelles instructions de son gouvernement à ce sujet. On ne sait pas encore quelle est la proposition que fait l'Angleterre, mais on paraît unanime aux États-Unis à dire que l'Union ne s'entendra que sur le 49e degré de latitude nord. En référant à la carte que nous avons donnée dans notre

avant-dernier numéro, on verra cette ligne, que nous avons par erreur marquée 46. Encore une fois, l'Angleterre veut aller jusqu'à la Rivière Colombie et en avoir la libre navigation, et les États-Unis disent qu'ils consentiront à cela, quand John Bull partagera avec eux la libre navigation du St. Laurent.

P. GOULET,

MARCHAND-TAILLEUR, (RECEMENT ARRIVE DE NEW-YORK.)

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND-TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr, Notaire, où il aura constamment en magasin un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc. Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servies qu'il étoit le précédent à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des États-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des voyageurs, n'en cèdera à personne pour l'élegance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE MONTREAL.

Assemblée Générale.

Nomination des Officiers.

LES Membres de cette Société ainsi que ceux qui désirent le devenir, sont priés de s'assembler MER. CRÉDI SOIR, le 4 février, dans la Salle au-dessus de celle du "CLUB SOCIAL," No 186, Rue St. Paul, à HUIT heures précises, pour la Nomination des Officiers et autres fins relatifs à cette Société.

La présence de chaque membre y est requise. Par Ordre, STANISLAS DRAPEAU, Secrétaire.—pro tempore. Montréal, 30 Janvier, 1846.

CONCERTS DE MM. BERLYN ET VAN-MAANEN.



PROGRAMME :

- PREMIERE PARTIE. 1.—CONCERTO pour le Piano, avec accompagnement de Flûte, Clarinette, Cor, Alto et Violoncelle, Hummel. M. BERLYN. 2.—TRIO de l'Opéra "Il Guaradio" (Mozart) chanté par M. M. DODGETT, HARWOOD, BERLYN et VAN-MAANEN. 3.—FANTASIE, Caprice pour Violon (Vieux Temps) M. VAN-MAANEN. 4.—ARIA pour voix de Bass (Chevalier Neukourm) M. KELLEMAN. 5.—VARIATIONS pour Clarinette sur un thème du Pirate composé express pour ce concert, par Van-Maanen, par M. DUROD. DEUXIEME PARTIE. 1.—DUO sur les motifs de "Pré aux Clercs" pour Piano et Violon (Osborne A De Bériot) MM. BERLYN et VAN-MAANEN. 2.—QUATUOR de l'Opéra "Fra Diavolo" (Auber) chanté par MM. DODGETT, HARWOOD, BERLYN et VAN-MAANEN. 3.—VARIATIONS pour la Clarinette sur un thème original, composées express pour ce concert par Berlyn. M. DUROD. 4.—ARIA pour voix de Bass par M. KELLEMAN. 5.—CARNAVAL de VENISE pour Violon (Paganini) par M. VAN-MAANEN. On commencera à HUIT heures. PRIX DES BILLETS :—UNE PIASTRE. Montréal, 30 Janvier, 1846.

A vendre a ce Bureau LA QUATRIEME LIVRAISON DE LA REVUE

DE LA LEGISLATION JURISPRUDENCE.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA 4ME LIVRAISON DU TOME IER. Janvier, 1846. La Cour du Banc de la Héne, au Terme Supérieur, a-t-elle juridiction dans une cause, où une demande excédant £20 cotrait en régle par la preuve, à une somme au-dessous de £20 cotrait ? Rébellion à justice, Des Lois d'Hypothèques, Collection de décisions des Divers Tribunaux du Bas-Canada. COURT OF APPEALS. Gogy, Appl. and Gilmor Resp. Le Meunier et al Appts, and Hart, Logan et al Resp'ta Hall, Appl. and Bradbury and Roberts Resp'ta. Corvieux Appl. and Pouliot, Intimé. QUEEN'S BENCH. Ross Culbert vs. McKinty, Bélanger vs. Lévêque, Pozer vs. Green. IN BANKRUPTCY. In the matter of John Bates, et al of Vital Gibeau et al. COMMISSIONER'S COURT. Laurent dit Loric vs. Stevenson. L'Arre Judiciaire est-il divisible ? PRIX DE COT.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacie, Droguerie, No. 109, F. g. St. Paul, Montréal.

IMPRIMERIE

REVUE CANADIENNE

No. 15, Rue St. Vincent.

Le PROPRIETAIRE de la REVUE CANADIENNE peut maintenant annoncer au public, que son Atelier Typographique est au grand complet, et que les matériaux, qui le composent ne le cèdent en rien à ceux d'aucun autre établissement de ce genre en Canada.

Il se flatte que ses compatriotes apprécieront la pensée d'une telle entreprise, qui est pour eux véritablement un besoin dans notre grande et florissante Cité.

Le matériel est tout à fait neuf et les ouvrages seront exécutés dans le goût le plus récent, avec célérité, exactitude et ponctualité, aux prix ordinaires.

On se charge de l'impression typographique de toutes espèces d'ouvrages français et anglais comme les suivants :

- LIVRES, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, AFFICHES, CATALOGUES, LETTRES DE FAHRE PART, BILLETS D'ENTERREMENT, POLICES D'ASSURANCES, BILLETS DE BANQUE, TRAITES, CHEQUES, CONNAISSANCES, ADRESSES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, SOIRES MUSICALES, ANNONCES DE STEAMERS, DE DILIGENCE, &c.

BLANCS d'Avocat, de Notaires, de Magistrats, Juges de Paix, Commissaires, et pour les Greffiers de tous les tribunaux du Pays, &c. &c.

Au désir des personnes, les impressions sont faites en encre colorée de toutes sortes, et en Or ou en Bronze, dans un genre simple et uni, ou avec luxe.

On se charge encore de faire exécuter sur PIERRE ou ACIER toutes espèces de dessins tels que :

- Portraits, Paysages, dessins de Machines ou d'Objets d'Art, Gravures sur Bois ou Cuivre, Planches en dessin Linéaire, gravées, ou au crayon, pour livres classiques ou autres ; Cartes et Plans Topographiques, Caricatures, etc.

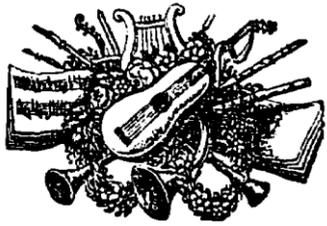
Le grand fonds de Caractères de Musique, et la qualité de cette partie de l'Etablissement permettront d'entreprendre toutes espèces d'ouvrages de musique.

M. LE TOURNEUX a encore attaché à son établissement, un Relieur habile et expérimenté, possédant son art à fond, il se chargera de reliures de tous genres : Livres, Brochures, pamphlets, etc., etc. simples ou ornées, de dessins, gravures, lithographies, dorées sur tranche, etc.

Ceux qui veulent s'annoncer dans la REVUE CANADIENNE, pourront le faire dans toute la variété et originalité possible. Il n'y a rien comme la publicité l'annonce pour les professions le commerce, les diverses branches d'Industrie, les arts et les métiers, est un moyen sûr de succès.

LOUIS. O. LE TOURNEUX. Propriétaire.

Montréal, Janvier, 1846.



GRANDE LOTTERIE

Superbes Instruments

MUNIQUE.

ONZE PRIX VALANT TROIS CENT CINQUANTE LOUIS.

PREMIER PRIX : £150.

Les Soussignés désirant diminuer leur assortiment considérable avant de faire quelques changements qu'ils ont en vue dans leur établissement, ont résolu de disposer d'une partie par LOTTERIE ; et prennent la liberté de présenter au public un projet dont la libéralité surpasse tout ce qui s'est fait en ce genre dans cette ville, qui doit se composer de deux cent cinquante souscripteurs, à SIX PIASTRES chaque, pour les PRIX ci-après mentionnés ; chaque souscripteur (excepté ceux qui gagneront les six premiers prix) recevra outre sa chance un...

DON DE

MUSIQUE DE LA VALEUR DE TROIS PIASTRES.

Qu'on pourra choisir de notre assortiment au temps de la souscription, en payant le montant, s'assurant ainsi dès le commencement la moitié de la contribution.

PRIX :

Table with 2 columns: Instrument name and Price. Includes Grand Piano Forte, Harpe à Double Action, Piano carré à patente, Flute de Coco, Guitare, Cornet à Piston, Flute de Coco, Guitare, Cornet à Piston, Guitare.

Valeur dans la boutique £ 375 0 0

Celui qui remportera le premier prix paiera £5 : le 2e £3 5s. le 3e £2 10s. les autres 5s. chaque, pour les dépenses.

Les listes de Souscription seront ouvertes dans peu de jours, on montrera alors les objets. Quand les listes seront remplies, un comité sera choisi par les souscripteurs pour conduire le tirage, on en donnera avis.

J. W. HERBERT, et Cie. Lyre D'Or, Magasin de Musique. 113 Rue Notre Dame.

Montréal, 30 Janvier, 1846.

AVIS. N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.

A VENDRE.

Le Soussigné offre en vente un COURT TRAITÉ SUR L'ART EPISTOLAIRE rédigé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles Élémentaires. S'adresser à sa demeure, rue St. Annable, Bureau de l'Aurore des Canadas. Dans un prochain avis, de plus amples détails seront donnés.

Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d.

F. CINQ-MARS.

Montréal, 23 Janvier 1846.

Sources

VARENNES.

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 30 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes ; les dits Lots devant former un carré à peu près parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes ; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants ; chaque lot est assez grand pour pouvoir y bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin ; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des rues vastes et spacieuses. Le village des Sources est y peu près à vingt arpens du beau village de Varennes, les lots seront tirés entre 72 souscripteurs à £30 chaque, payable le jour du tirage par argent comptant ou par le moyen d'un billet endossé et approuvé ; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangar en pierre de soixante pieds, séparés par un mur, ayant toujours été habités par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'acquiescer la moitié nord-est de la dite maison durant une année à compter du premier mai prochain ; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses granges et autres bâtiments qui se trouvent construits sur quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'avoir gratis de l'eau des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BESSARD, éc. rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné. Avis sera donné aux Souscripteurs du jour du Tirage.

M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du village et des Sources, une bonne et grande maison pour servir d'Hôtel au voyageur. Et en outre un bon et élégant steamboat pour voyager dès l'été prochain régulièrement de Montréal à Varennes, tous les jours. Varennes, 20 Janvier, 1846.



SOCIETE DE NAVIGATION

DU

RICHELIEU.

AVIS.

LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Par ordre, J. F. SINCENNES, Soc. Trés.

Montréal, 23 Janvier 1846.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

LES soussignés expédieront de nouveau par le Steamer du 1er. Fevrier des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Chirurgie ou de toutes autres marchandises françaises sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE, & Cie.

Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 13 Janvier, 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Societe d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public. Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 Janvier 1846.



Departement des Terrés de la Couronne.

Montréal, 13 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encais Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi :

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fourneaux, usines, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur aura le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (excédant pas trois cent cinquante acres), qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au teras de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le prix de la Gazette et le Toronto Herald, sont aussi liés de l'avisier. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative.

Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations doivent être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,

J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice, } Montréal, 6 Janvier, 1846.

ORDRE GENERAL.

SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre, A. GUGY, Col. et Adjt. Gen.

AVIS AUX AUBERGISTES

Dans la Cité et BANLIEU DE MONTRÉAL.

Bureau de la Paix, } Montréal, 2 Janvier 1846.

AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Vict. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIEME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGER dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquels tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences doivent être déposées à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER DE MARS prochain, le TROISIEME INSTALMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs,

B. H. LEMOINE, Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, } Montréal, 12 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux :

- Couvertures de Laine, grandeur assorties Flanelles de toutes les couleurs Draps à Manteaux, de diverses couleurs de de Castor, do Bon choix d'étoffe à Pantalons Plusieurs cents pièces Coton Blanc 500 Pièces Coton Américain.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches ; et espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES, 41, Front Street.

New-York, 6 Janvier 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester-16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig. Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, der.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, A Étude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. 1, Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez J. H. Jobin, Ec., coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN, BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché?

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment de bijoux de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de premiers qualité.

Châsses en or françaises et anglaises. Tabatières d'Argent, de dames et messieurs. Pendans d'oreilles.

Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complètes, formant la plus élégante garniture de cheminée.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées ; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fruits, menté en argent et en ivoire ; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordre selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

La lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délégué devant l'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.—sur "l'Education Élémentaire dans la Bas-Canada ; ou qu'elle est et ce qu'elle devrait être." Prix de la Brochure, 15 sous.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux ; ces personnes auront pour dix chelins seulement, à peu près cinq cents grandes pages de littérature, etc. ; et cinquante pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.